

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE TIBATI

**COMMISSION INTERNE DES
MARCHES PUBLICS**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

ADAMAWA REGION

DJEREM DIVISION

TIBATI COUNCIL

**INTERNAL PROCUREMENT
COMMITTEE**

ADDITIF N°006/A/DC/MO/CIPM/C-TIB/2025

MODIFIANT ET COMPLETANT LES POINTS 8, 10 et 11 DE L'AVIS DE DEMANDE
DE COTATION N°004/DC/MO/CIPM/C-TIB/2025 DU 04/03/2025 RELATIF A
L'EQUIPEMENT EN MATERIELS INFORMATIQUES DU CMPJ DE TIBATI

Les modifications à apporter se présentent comme suit :

Au lieu de :

8. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le **01/04/2025 à 10 Heures** et devra porter la mention :

10. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 01/04/2025, à 10 heures
-------------------------------------	----------------------------

11. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis	Le 01/04/2025, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Mairie de Tibati

Lire plutôt :

8. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le **09/04/2025 à 10 Heures** et devra porter la mention :

10 Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 09/04/2025, à 10 heures
-------------------------------------	----------------------------

11 Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis	Le 09/04/2025, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Mairie de Tibati

Le reste sans changement.

COPIE :

- DD/MINMAP/DJ
- ARMP
- PRESIDENT CIPM
- AFFICHAGE/CHRONOS./-



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE TIBATI

COMMISSION INTERNE DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

ADAMAWA REGION

DJEREM DIVISION

TIBATI COUNCIL

INTERNAL PROCUREMENT
COMMITTEE

ADDITIF N°007/A/DC/MO/CIPM/C-TIB/2025

MODIFIANT ET COMPLETANT **LES POINTS 8, 10 et 11 DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MO/CIPM/C-TIB/2025 DU 04/03/2025 RELATIF À L'AQUISITION DES APPAREILLAGES ET EQUIPEMENTS ADAPTES AUX INDIGEANTS ET AUX NECESSITEUX DU CENTRE SOCIAL DE TIBATI**

Les modifications à apporter se présentent comme suit :

Au lieu de :

8. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le **01/04/2025 à 10 Heures** et devra porter la mention :

10 Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 01/04/2025, à 10 heures
-------------------------------------	----------------------------

11 Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis	Le 01/04/2025, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Mairie de Tibati

Lire plutôt :

8. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le **09/04/2025 à 10 Heures** et devra porter la mention :

10 Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 09/04/2025, à 10 heures
-------------------------------------	----------------------------

11 Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis	Le 09/04/2025, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Mairie de Tibati

Le reste sans changement.

COPIE :

- DD/MINMAP/DJ
- ARMP
- PRESIDENT CIPM
- AFFICHAGE/CHRONOS./-

